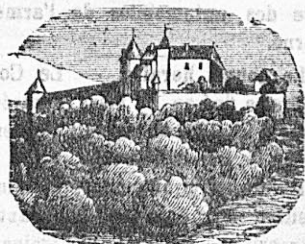




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 1⁵⁵ 9¹⁴. BULLE, dép. 5²⁵ 10¹² 6³⁵.

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois > 2 50
Étranger . . 1 an > 9.—
 . . . 6 mois > 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

Mobilisation civile et droit d'asile.

Tous les pays belligérants se sont trouvés dans l'obligation de rechercher les moyens d'augmenter leur production, tant au point de vue de la défense nationale qu'en celui du ravitaillement du pays.

Si, en effet, les produits des usines sont indispensables à la conduite de la guerre, les produits alimentaires ne le sont pas moins. C'est pourquoi les gouvernements ont dû augmenter la somme de travail produit par les citoyens. Et, comme il se trouve partout une infinité de gens inoccupés, qui n'ont pas d'autre souci que de vivre sans rien produire, ce sont ces gens-là que l'on a voulu atteindre en les astreignant au travail. Pour que cette obligation soit efficace, il faut des sanctions ; et ces sanctions-là ne peuvent atteindre leur plein et entier effet que par la loi militaire. La population civile est donc soumise à la loi martiale comme l'armée.

Ailleurs, d'excellents effets ont été produits par ces mesures qui, de prime abord, peuvent être considérées comme attentatoires à la liberté des citoyens. Cependant, si l'on examine plus attentivement la question, on en vient à se convaincre qu'en toute bonne justice on ne saurait pas faire autrement. Lorsque la fleur de la jeunesse est mobilisée, qu'elle donne le meilleur de son sang pour la défense du pays, est-il admissible que d'autres se croient tranquillement les bras et se contentent de diminuer la ration alimentaire de ceux qui travaillent et peinent. Non, n'est-ce pas. Ce qui serait souverainement injuste, ce serait la continuation d'un état de choses qui créerait deux classes de citoyens, ceux qui peinent et souffrent, ceux qui exploitent et jouissent.

En Suisse, notre situation économique nous met-elle à l'abri de la nécessité, de l'urgence de mesures que les circonstances ont imposées aux autres nations ? Nous en savons quelque chose et les cartes diverses dont on agrémenta notre vie matérielle sont bien faites pour ouvrir les yeux des moins clairvoyants. Nous ne pouvons nous suffire à nous-mêmes et les denrées que nous tirons du dehors ne

nous arrivent qu'en quantités insuffisantes.

Il est donc indispensable que l'on cherche, par tous les moyens possibles, à augmenter notre production agricole.

Or, nous possédons d'immenses surfaces de terrains propres à la production de légumes ou de céréales, mais que le défaut de culture ou la stagnation des eaux rendent à peu près improductifs. La plupart de nos marais peuvent être assainis et doivent être rendus à la culture. Et ces grandes étendues d'alluvions qui, le long de nos grands cours d'eau, sont couverts de broussailles, n'est-ce pas une source de richesses, pourvu qu'on les défriche et qu'on les mette en culture ?

C'est en vue de rendre à l'agriculture la plus grande partie de ces forces productrices inemployées que les autorités fédérales ont décrété la mobilisation civile. Or, en Suisse, nous avons bien peu de citoyens faisant fonction de bras pendants. Tous ont leur part de labeur quotidien. On ne saurait donc soustraire des citoyens à leur occupation habituelle pour les astreindre à des travaux de culture. Mais il est toute une catégorie de personnes qui ont cherché dans notre pays la sécurité ou qui ont fait l'obligation de défendre leur propre pays. Et chez nous, la plupart n'ont pas d'occupations avouables, dans les grandes villes du moins. Ils sont légion et ils constituent un danger pour la population honnête et laborieuse. Ce sont des indésirables.

Ce sont ces gens-là que les autorités obligent à travailler pour procurer au pays qui leur donne l'hospitalité un peu de bien-être matériel, pour assurer plus largement son ravitaillement.

Mais ils ont fomenté des troubles et ils ont protesté, allant jusqu'à invoquer le droit d'asile !

Il faut cependant que l'on eache que le droit d'asile ne peut être invoqué par qui que ce soit. Ce droit n'appartient en aucune façon à ceux qui viennent se réfugier sur notre territoire.

Ce droit d'asile appartient à la Suisse seule. Elle seule peut le revendiquer pour refuser de livrer à un pays voisin une personne qui est venue se confier à notre loyauté et à notre protection.

Mais il faudrait être fou pour prétendre que le seul fait de venir se ré-

fugier en Suisse donne à chacun le droit de s'y croire, chez soi et de prétendre n'agir que selon sa volonté. Alors que les enfants du pays sont astreints à de dures obligations, on voudrait invoquer en faveur de nos hôtes indésirables une exception qui les mette au-dessus des lois ! Encore une fois, ce serait insensé.

Et pourtant, il s'est trouvé des citoyens suisses, des magistrats même, pour émettre une telle prétention. Ceux-là, on peut bien affirmer qu'ils ne sont pas les représentants du peuple qui le leur fera bien sentir à la prochaine occasion.

NOUVELLES SUISSES

Douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées, en janvier 1918, à 3 404 536 francs, alors qu'elles étaient de 4 342 498 fr. en janvier 1917, d'où une diminution de 937,962 fr.

Les chemins de fer et le charbon. — On écrit de Berne à la *Liberté* :

Les espoirs qu'avait fait naître l'accroissement momentané des importations de charbon, il y a quelques semaines, ne se sont pas réalisés. Actuellement, les arrivages varient entre trois et cinq mille tonnes par jour, ce qui est d'une insuffisance notoire pour couvrir nos besoins même avec le quatrième horaire de guerre qui va entrer en vigueur le 1^{er} mars et dont les détails ne sont pas encore tous au point.

Aussi envisage-t-on, au Palais fédéral, qu'il conviendra de mettre prochainement à l'étude, avec tout le loisir nécessaire, un horaire encore plus réduit, sans fixer d'emblée de date pour son entrée en vigueur, laquelle, pour autant que l'on pourrait se livrer à des prévisions, aurait lieu au début de l'été. Avec cette manière de procéder, on éviterait la hâte qui caractérise les travaux auxquels on procède actuellement en vue du quatrième horaire de guerre et qui présente des inconvénients marqués.

Avant la carte de graille. — D'un communiqué officiel de la centrale des grailles, nous extrayons ce qui suit :

Le Département suisse de l'économie publique défend tout emploi de graille (beurre, graisses et huiles comestibles) ou de matières premières pouvant servir à la fabrication de ces marchandises, dans d'autres buts que l'alimentation, à moins d'une autorisa-

tion formelle de la Centrale fédérale des grailles.

Il n'est pas question d'empiéter d'une manière ou d'une autre sur l'activité du commerce et de l'industrie, mais uniquement d'exercer un contrôle rigoureux et de pouvoir consulter les milieux industriels et commerciaux.

La Centrale fédérale des grailles a le droit d'acquiescer, contre indemnité, les stocks dont l'usage pour un but technique n'est pas autorisé.

Toute altération des grailles et huiles pouvant servir à l'alimentation, ou de leurs matières premières est interdite et punissable.

La Centrale des grailles déterminera, par une prise d'inventaire spéciale, tous les stocks de grailles et huiles qui peuvent servir à l'alimentation et ne font pas l'objet de la prise d'inventaire générale.

M. de Planta quitterait Rome. — L'Agence télégraphique suisse apprend de source autorisée que M. de Planta, ministre de Suisse à Rome, qui fut déjà sérieusement souffrant l'été dernier et avait dû prendre un long congé, renoncera à son poste au commencement de l'été, au grand regret du Conseil fédéral.

Contrairement à une nouvelle répandue d'autre part, il n'est pas question pour le moment de confier un autre poste à l'éminent diplomate, qui ne saurait accepter d'autres fonctions avant le complet rétablissement de sa santé.

Espions condamnés. — La Cour pénale fédérale a jugé neuf personnes accusées de service de renseignements illicites au profit des puissances étrangères sur le territoire de la Confédération. Le principal accusé Mönch, de Samaden, qui opérait pour divers Etats simultanément, a été condamné à 9 mois de prison et à 300 fr. d'amende, son père à 3 mois de prison et 100 fr. d'amende. Cinq autres complices, dont plusieurs femmes, sont condamnés à des peines variant entre 6 semaines et deux mois de prison et à des amendes de 150 à 200 fr.

Automobilistes volontaires. — Le service des automobilistes militaires engage de nouveau des chauffeurs et chauffeurs auxiliaires qui sont disposés à faire du service *volontaire*.

A adresser les offres au chef du ser-

GE

s pouvons

à café

unis
pièce 75 cts.
douz. 8.50

à café

ou guillochés
pièce 85 cts.
douz. 9.50

à sirop

guillochés
pièce 75 cts.

beurre

moulu
75 cts.

à lait

infants
pièce 22 cts.

solde de tasses
porcel. blanche
légers défauts
pièce 25 cts.
solde de sous-
es en porcel.
che 20 cts.

1.35

1.75

puis 85 cts

Fr. 1 90

pers. 0 90

Fr. 0

beurre

6.90

E

vice des automobiles de l'armée à Berna.

Le nouvel horaire. — Le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} mars l'entrée en vigueur de l'horaire réduit des entreprises de transport.

Il a abrogé jusqu'à nouvel avis la disposition du règlement obligeant ces entreprises à organiser des trains spéciaux en cas de départs retardés.

Foire suisse d'échantillons, à Bâle. — Les inscriptions pour la deuxième foire atteignent un nombre supérieur à toute attente. Malgré les difficultés considérables résultant du manque des matières premières et, d'autre part, l'état de la demande dans plusieurs branches de l'industrie où les débouchés existants sont plus que suffisants, les résultats obtenus l'année dernière sont dépassés. Le chiffre des participants s'élève de nouveau à peu près au millier, avec une augmentation de 70 sur celui de 1917. Attirés par le renom qu'est en voie de se créer la foire de Bâle, beaucoup d'acheteurs du pays et de l'étranger se sont déjà annoncés.

Lucerne. — Victime. — Le soldat Eichenberger, du bataillon 42, blessé lors de l'explosion de grenades à l'arsenal d'étapes, à Lucerne, au commencement de janvier, a succombé à ses blessures à l'Hôpital cantonal.

Zurich. — Les cambrioleurs. — La police a arrêté à Zurich, deux frères ouvriers municipaux, coupables de nombreux cambriolages. Une perquisition opérée à leur domicile a fait découvrir une quantité d'objets volés, représentant une valeur de plus de 1000 francs. On a découvert également un revolver et un flobert avec des munitions.

Schaffhouse. — Décès. — On annonce la mort à 55 ans, à la suite d'une pneumonie, du colonel Albert Amster, co-proprétaire de la maison bien connue Amster frères à Schaffhouse. Le défunt avait exercé un commandement militaire au Gothard pendant 20 ans.

Argovie. — Un beau geste. — La fonderie et fabrique de machines Oehler et C^o, à Aarau, a fait don à la caisse-maladie des ouvriers de la fa-

brique d'une somme de 200,000 fr. sans aucune condition.

Valais. — Le prix d'une cascade. — Voici le prix auquel est payée à la commune de Vernayaz la cascade de Pissevache :

Tout d'abord une somme de 6000 fr. a été payée à fin 1917 et sans retour, c'est-à-dire qu'elle restera acquise même si le projet d'exploiter la cascade était abandonné ; 15,000 fr. seront payés après homologation de la convention et 15,000 fr. à l'ouverture des travaux. Une redevance de 50 fr. sera versée à la commune chaque année pour chaque cheval-force utilisé et produit par la chute, avec un minimum prévu de 4000 fr. par an. Le nombre des chevaux-force sera déterminé à l'entrée des turbines ; une redevance annuelle de 20 francs est assurée pendant la durée de la concession à chacun des ménages actuellement établis dans la commune.

Bâle. — Sous un camion-automobile. — Un nommé Klausner, de Pratteln. Agé de 28 ans, est tombé sous un camion-automobile et a succombé immédiatement à une fracture du crâne.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Bolo condamné à mort par le tribunal militaire de Paris.

Le lieutenant Mornet demande la peine de mort.

Après certaines explications, le lieutenant Mornet demande l'audition du capitaine Bouchardon, qui confirme les explications du lieutenant Mornet. Celui-ci prononce son réquisitoire, demandant en débutant pour Bolo la peine de mort ; mais il ajoute qu'il ne croit pas inutile de placer les débats sous les auspices du droit pur et simple et de dire qu'il est nécessaire de savoir ce que sont les éléments des accusations d'intelligence avec l'ennemi. Ce qu'il s'agissait de faire par l'Allemagne dans la guerre actuelle, c'était de s'adresser, sous toutes les formes et en les exploitant, à tous les sentiments des populations françaises

qu'il n'a pu entamer. Après avoir assassiné femmes, enfants et vieillards, et voyant que rien, ni peur, ni crainte, ni meurtre, ne pourraient nous faire fléchir, alors l'Allemagne a essayé de causer avec ceux qu'elle a attaqués. Elle n'a négligé aucun moyen ; elle a mis tout en œuvre pour nous amener à oublier le passé. Elle en est arrivée à ne plus savoir distinguer le sang des victimes de celui des assassins et à essayer de parler de paix. Pour cela, elle a cherché et trouvé des aventuriers de la politique et de la finance, et beaucoup d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Bolo n'est certainement pas un de ces aventuriers de la politique dont je parle, mais il est vaniteux ; c'est un homme d'argent, et surtout il est malhonnête homme.

La conclusion.

Dans une péroraison vibrante de patriotisme, le lieutenant Mornet réclame la condamnation capitale de Bolo. L'affaire, s'écrie-t-il, est la plus grave affaire de trahison qui, depuis le début de la guerre, ait menacé la patrie. Le lieutenant Mornet croit que la conviction du conseil de guerre est faite devant l'évidence des preuves qui accablent Bolo.

Puis, évoquant le souvenir des centaines de milliers de morts qui se sont sacrifiés pour le salut de la France qui les pleure, il se demande si, en présence d'un pareil sacrifice, un homme qui a touché 10 millions pour la trahir pourrait être l'objet d'une indulgence quelconque. Le lieutenant Mornet conclut : « Messieurs, de toutes mes forces, de toute mon âme de soldat, de tout mon cœur de patriote, je demande une dernière fois que l'on condamne Bolo à la peine de mort. »

L'audience est renvoyée à demain. L'auditoire se retire vivement impressionné par le réquisitoire.

Le verdict.

Bolo est condamné à mort à l'unanimité. Cavallini est condamné à la peine de mort par contumace. Perchère est condamné à trois ans de prison.

En Russie.

On fait la communication suivante au sujet de la nationalisation de la

flotte du commerce : Toutes les entreprises de navigation appartenant à des sociétés par actions, à des maisons de commerce et à de grands armateurs sont proclamées, par un décret du commissaire du peuple, propriétés de la République.

Une exception est faite pour les petits bâtiments que l'on spécifiera.

De plus, un décret du commissaire du peuple sur la confiscation des capitaux actions des anciennes banques privées est publié. D'après ce décret, tous ces capitaux sont confisqués pour être remis à la Banque populaire de la République. Toutes les actions des banques sont annulées et le paiement de tout dividende cesse. Sous la dénomination de « commissariat populaire des finances » un conseil financier est fondé.

En Finlande.

Le journal *Nya Daligt Alleman* apprend que le représentant du gouvernement finlandais à Stockholm a reçu l'ordre de communiquer au gouvernement suédois que les troupes gouvernementales finlandaises sont dépourvues d'armes et de munitions, à tel point que leur situation menace de devenir désespérée, si la Suède ne vient pas promptement à leur aide.

Vienne s'inquiète

du mouvement tchèque.

Voici la teneur d'une affiche officielle qui a été apposée dans toutes les villes de Bohême. Ce document constitue la reconnaissance, de la part de l'Autriche, de la gravité du mouvement tchèque :

« Par ordre de la lieutenance impériale et royale du royaume de Bohême, les autorités politiques n'autorisent les réunions de caractère politique qu'aux conditions suivantes :

« Que l'on n'y fasse aucune déclaration de sentiments favorables à l'Entente ; que l'on n'y fasse aucune déclaration suivant laquelle il existerait d'autres moyens, pour résoudre les questions de l'Etat, que ceux du gouvernement de l'empire d'Autriche ; que l'on n'y réclame pas l'union de la Bohême à la Hongrie ; que l'on n'absolue de toute manifestation contre notre alliance avec l'Allemagne ; que l'on n'y expose pas d'idées hostiles à l'Autriche et que l'on ne fasse pas de propagande contre les autorités de l'Etat, contre les alliés et particulièrement contre l'Allemagne ; que l'on n'y parle pas de la paix à un point de vue autre que celui des puissances centrales et que l'on ne fasse aucune manifestation contre la paix séparée avec la Russie ; les chefs des associations

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

16

HENRY GRENET

Louis XIV sentit la flatterie et devint encore plus aimable.

— C'est précisément du département de la guerre dont j'ai à vous entretenir, monsieur de Louvois. Oh ! d'un détail bien infime, sans quoi, mon cher ministre, vous le sauriez. Figurez-vous que nous comptons parmi les soldats de ma maison... une femme...

— Une femme, Sire ? La chose est impossible.

— Très possible. Parmi les mousquetaires de ma première compagnie, il y a une femme.

— Mais la visite de l'enrôlement n'aurait pas permis...

— Monsieur de Louvois, j'oubliais de vous dire que ce mousquetaire est un volontaire qui sert sans solde.

— Sire, je me suis toujours opposé à ce mode partiel de recrutement. Votre Majesté en voit les résultats.

— Ne vous en élevez pas, monsieur de

Louvois, à propos d'un fait unique, contre une chose bonne en soi. Les gentilshommes admis à servir comme volontaires, apportent à la cour un peu de l'éclat que n'ont pas toujours les officiers de fortune. Si nous considérons le cas qui nous occupe, le chevalier de Saint-Aubin, car c'est de lui qu'il s'agit, à les équipages les mieux tenus et les plus belles armes de toute la compagnie de M. de Fourbin.

— Eh quoi ! Sire, le chevalier de Saint-Aubin, cité à l'ordre de la Maison de Votre Majesté, à la prise de Dôle, serait une femme ?

— Oui, monsieur le ministre, M. de Saint-Aubin est tout simplement Mlle Christine de Meyrac, comtesse en Béarn.

— Mais qui a pu dire à Votre Majesté ?

— Le chevalier lui-même, que je me disposais à envoyer à la Bastille pour s'être battu en duel, lorsque j'ai reconnu que le rapport le concernant n'était pas exact.

— J'ai précisément parlé de cette affaire à Votre Majesté : il résulte des documents que j'ai reçus que les gardes de Monsieur ont chargé purement et simplement des mousquetaires dont j'ignore le nom, Sire, et ont tenté de leur faire un mauvais parti sans s'expliquer davantage.

Enchanté de pouvoir répondre à son frère que ses agents s'étaient trompés, le roi mit fin à l'entretien.

— Laissez-moi tous ces rapports, mon-

sieur de Louvois, je me charge de régler cette affaire au mieux des intérêts de notre maison. Il ne faut pas que les gardes de Monsieur se croient tout permis parce qu'ils résident à Saint-Cloud au lieu d'être à Paris ou à Saint-Germain, comme ce serait leur place.

M. de Louvois prit congé du roi et se retira songeur.

Le ministre se disait que le cas de M. de Saint-Aubin méritait qu'on s'y arrêtât.

Bien que le roi lui eût demandé le secret sur cette affaire, M. de Louvois se promit d'en tirer parti.

Il n'était pas seul à s'être fait cette réflexion.

IV

Trop de confiance.

Quelques jours après cette aventure, la compagnie de M. de Fourbin était de garde au Louvre, et le chevalier de Saint-Aubin se trouva de service.

Le hasard du rang, crut-il, lui assigna le poste le plus ennuyeux, celui de planton dans le corridor sur lequel s'ouvrait le cabinet du secrétaire d'Etat à la guerre, M. de Louvois en personne.

Ce couloir intérieur, sombre et désert, était fait pour inspirer les plus tristes pensées à ceux que leur mauvais sort contraignait d'y séjourner quelque temps.

Le hasard n'avait d'ailleurs rien à voir dans le tour de service qui avait placé le chevalier. Un ordre secret de M. de Louvois au chef de poste y avait pourvu.

Saint-Aubin passa la première heure de sa faction à se promener de long en large, aspirant au moment où un camarade viendrait le relever.

Tout à coup une porte s'ouvrit et un commis parut dans le corridor.

— Monsieur le chevalier, dit-il, voulez-vous avoir l'obligeance de venir, monseigneur à un ordre à vous donner.

— Présent ! répondit le chevalier qui accourut, enchanté de se distraire un peu.

M. de Louvois était debout devant une vaste table, ou plutôt une succession de tables encombrées de papiers, de plans, de modèles des toutes sortes.

Il répondit par un simple mouvement de tête à l'ample salut du mousquetaire, puis s'étant accoudé à une de ces tables et tournant le dos.

— Vous êtes intelligent, monsieur de Saint-Aubin, et désirez arriver ?

— Je sers pour mon plaisir, monseigneur, sans quoi j'aurais acheté une compagnie, car j'ai du bien.

— Mais il est des grades qu'on n'achète pas, monsieur, ceux de la maison du roi, par exemple.

(A suivre.)



Les deu

PIERRE

Lui appartient-il si injustement, de d'irrécusables app coupables sans m Sa raison ne lui prême ?

Qui sait si ces f mitié de Michel p risée ordonnée p son, lui a tant de

Qui sait si les n obscénités de l'ant abjecte des calom

Il n'y a de véri délit ou l'aveu des

Profitant de ce d'être refermée, vers le salon.

La porte du cab Sur la pointe d

La jeune femm van qui occupe u

Au milieu d'un dos à la porte de

Du seuil, soule garde...

Elle est raviss yeux clos se creu

Est-ce possible aimée soit deven

dent la valetaille

Un mouvemen

Seulement, av elle réprime un

murmure d'une

— Est-ce toi,

De la tête aux courut le corps d

— C'était vra

Implorante, el

— Viens vite

de toi... de nous

Georges fit ur

— Ce n'est p

vous, dit-il d'un de fouet... C'est

Clarisse pou

— Toi !... Vo dilaté.

— Ce n'est p



Supplément bimensuel gratuit à LA GRUYÈRE

Abonnements à l'Echo littéraire seul 1 fr. 50

Les deux Frangines

PAR PIERRE DECOURCELLES. 10

Lui appartient-il, à lui qui vient d'être accusé si injustement, de voir s'élever contre lui tant d'irrécusables apparences, de condamner des coupables sans même les avoir entendus ?

Sa raison ne lui permet-elle pas un doute suprême ?

Qui sait si ces femmes ne dénaturent pas l'amitié de Michel pour Clarisse, cette amitié favorisée ordonnée par Georges, et qui, dans sa prison, lui a tant de fois réchauffé le cœur ?

Qui sait si les malpropretés de l'office et les obscénités de l'antichambre ne sont pas la plus abjecte des calomnies ?

Il n'y a de véritables preuves que le flagrant délit ou l'aveu des coupables.

Profitant de ce que la porte de la cuisine vient d'être refermée, Davenesle marche rapidement vers le salon.

La porte du cabinet de toilette est entr'ouverte. Sur la pointe des pieds, Georges s'avance.

La jeune femme est étendue sur un grand divan qui occupe un des coins de la pièce.

Au milieu d'un amas de coussins, tournant le dos à la porte de communication, elle sommeille.

Du seuil, soulevant la portière, Georges la regarde...

Elle est ravissante, très pâle ; autour de ses yeux clos se creuse un cercle bleuâtre.

Est-ce possible que cette créature qu'il a tant aimée soit devenue si vite une femme perdue dont la valetaille se rit ?...

Un mouvement qu'il fait réveille la dormeuse. Seulement, avec peine ses paupières alourdies, elle réprime un bâillement de sa main droite, et murmure d'une voix douce :

— Est-ce toi, Michel ?

De la tête aux pieds, un frisson de dégoût parcourt le corps de Georges...

— C'était vrai !

Implorante, elle continua :

— Viens vite, mon aimé ! Justement, je rêvais de toi... de nous !

Georges fit un pas en avant.

— Ce n'est pas votre amour qui est devant vous, dit-il d'une voix sifflante comme un coup de fouet... C'est votre mari !

Clarisse poussa un cri et se dressa, terrifiée :

— Toi !... Vous !... balbutia-t-elle, les prunelles dilatées.

— Ce n'est pas moi que vous attendiez ? C'est

Michel !... Michel dont vous êtes la maîtresse !

— Moi !... Moi !... Que dites-vous ?... Quel mensonge ou quelle calomnie...

— Je sais tout ! Et, d'ailleurs, ne venez-vous pas vous-même de vous trahir et d'avouer votre honte ?

— Georges ! Comment êtes-vous ici ? Pourquoi me dites-vous ces affreuses paroles ?

— Parce que vous m'avez déshonoré, parce que votre trahison emprunte aux circonstances encore plus de scélératesse...

— Monsieur !...

— Ah ! vous n'avez déjà plus l'impudence de nier !

— Parce que je suis écrasée par vos insultes que je ne mérite pas !

— Vraiment ! Et que méritez-vous donc ? Savez-vous bien que la loi me donne le droit de vous tuer, et que je ne sais pas si je ne vais pas en user ?...

Il s'avançait vers elle, les poings fermés, l'œil injecté de sang...

Elle recula, terrifiée.

— Et vous êtes la femme que j'avais choisie entre toutes !... Vous m'avez accepté librement !

Vous avez feint de partager ma tendresse, et j'ai pu croire qu'il n'y avait pas au monde un bonheur plus grand que de vous adorer... Je vous avais tout donné de moi, et vous avez tout souillé !...

Vous êtes plus méprisable, plus vile que la fille qui se vend... Celle-là, au moins, a une excuse : elle a peut-être faim !

— C'en est trop !

— Non, reprit-il. Ce n'est pas assez, car vous saliriez la rue ! La rue où vous ne tarderez pas à descendre quand votre misérable amour aura abandonnée, ce qui ne saurait tarder !

Sous ce dernier outrage, Clarisse releva la tête, non parce qu'elle le trouvait plus sanglant que le reste, mais parce que Georges lui prédisait l'abandon de Michel.

Les lèvres blanches, ses yeux noirs brillants de colère, les mains crispées, elle rugit :

— L'infâme, c'est vous !

— Moi ?

— C'est vous qui m'avez trahie le premier !

— Je vous ai trahie ?...

— Oui ! Et cela ne m'étonne pas que vous vous fassiez le champion des filles, puisque c'est à elles que vous m'avez sacrifiée.

— Que dites-vous, malheureuse ?

— J'ai lu les lettres de votre maîtresse !

— Ma maîtresse ?...

— Oui ! Yvonne Aubry, et, comme ces femmes-là n'aiment pas pour rien, que leurs caresses

coûtent cher, vous avez volé pour les payer ! Ah ! par exemple, voilà une preuve d'amour ! Vous ne m'en aviez jamais donné de pareille !

— Mais vous êtes folle !... J'ai eu, en effet, des relations avec Yvonne Aubry, mais j'ai rompu avec elle bien avant notre mariage.

— C'est vous qui mentez à votre tour.

— Misérable !...

— Voyons, puisque j'avoue ma honte, avouez donc les vôtres !

Georges la regarda sans comprendre. Un instant, il crut qu'elle était devenue folle.

Marchant sur lui à son tour, elle poursuivit avec une exaltation fébrile :

— Oui ! Michel Cartigny est mon amour !

Oui !... Je l'aime ! D'ailleurs, je l'ai toujours aimé !... J'aurais dû être sa femme, puisqu'il s'était présenté avant vous... C'est ma mère qui vous a choisis malgré mes protestations. Ah ! elle a été bien inspirée, ce jour-là, ma mère, en me donnant pour mari un traître, un voleur et un parjure !

— Je ne suis pas plus l'un que l'autre !

— Ne niez donc pas ! J'ai vu !... Je vous dis que j'ai vu ! Un homme m'a ouvert les yeux !...

— Votre amour !

— Oui, mon amour ! Mon amour que j'adore à qui j'appartiens cœur et corps comme jamais, heureusement, je ne vous ai appartenu !

— Eh bien ! s'écria Davenesle hors de lui, je vous tuerais tous les deux !...

Et saisissant à pleines mains sur la cheminée, un massif candélabre de bronze doré, il brandit au-dessus de la tête de sa femme l'arme terrible.

Elle clama :

— Assassin ! Cela vous manquait.

La porte s'ouvrit.

Denise parut...

Sans réfléchir, elle se jeta entre Clarisse et Georges, comme, la veille, sa mère s'était jetée entre elle et Cartigny.

— Oh ! papa, papa ! s'écria-t-elle, ne fais pas de mal à maman !

Il laissa retomber le candélabre qui roula sur une peau d'ours garnissant le devant du foyer. L'épaisseur de la fourrure amortit le bruit.

— Ma fille !... Ma chérie ! s'écria-t-il en la saisissant dans ses bras.

Il mit toute son âme dans cette étreinte, et le père et l'enfant mêlèrent leurs larmes.

— Enfin ! te voilà, continua la fillette, dans la joie qui débordait de son cœur... Ah ! si tu savais comme j'ai prié le bon Dieu pour que tu reviennes !

— Il t'a entendue, ma chère !

— Il t'a entendue, ma chère !

— Il m'a semblé que j'allais mourir sans t'avoir revu... Ah! papa, je t'en prie, ne t'en va plus jamais... Je suis trop malheureuse quand tu n'es pas là!

— On n'était donc pas bon pour toi, ici?

— Oh! maman l'était, mais...

Elle s'arrêta tremblante.

— Parle, mon adorée, commanda Georges. Tu n'as plus rien à redouter de personne.

— Eh bien! Il y a quelqu'un que je n'aime plus... Ah! plus du tout!

Clarisse, le visage décomposé, le regard éteint, se redressa pour articuler:

— Fais-toi, Denise!

— Oh! elle n'a pas besoin d'en dire davantage, répliqua Georges impétueusement... Du reste, j'étais prévenu, mais je doutais... Comment aurais-je pu penser qu'une mère eût supporté cette infamie!... Ainsi, vous avez laissé cet homme maltraiter ma fille!...

Clarisse secona désespérément la tête.

— Non! fit Denise... Oh! non, maman a bien taché, au contraire, de me défendre... Mais il me fait peur. Je ne veux plus me trouver devant lui... N'est-ce pas, mon petit papa, que tu ne m'y forceras pas?...

— Rassure-toi, mon enfant... Non! non! Plus jamais tu ne le verras!...

Et, se tournant vers sa femme, il ajouta d'une voix impérieuse:

— Ecoutez-moi, madame... Je jure sur la tête de cette enfant que je suis innocent de tout ce que vous me reprochez.

Elle releva le front à son tour.

— Je ne vous crois pas! fit-elle d'un air de défi.

— A votre guise! Je n'ai pas le temps d'essayer de vous convaincre... Et, d'ailleurs, au point où en sont les choses, peu m'importe votre conviction... Je pourrais vous tuer, vous condamner à mort... Je vous condamne à vivre... C'est votre amant qui me vengera!... Je vous laisse à lui, à la vie que vous avez choisie vous-même! Moi, je vais partir pour toujours. Mais j'emporte ma fille qui, d'ailleurs, vous gênerait, puisque, déjà, elle a souffert par vous!

Clarisse voulut se récrier:

— Non, non! J'aime Denise et je veux la garder!

Il riposta, méprisant:

— Vous n'avez plus de volonté à exprimer ici... Je ne me suis enfui de la prison où l'on m'avait injustement enfermé que pour revoir les seuls êtres que j'aimais: vous et elle... et lui. Vous, je vous ai chassée de mon cœur et de ma vie... Je ne vous connais plus... Quant à votre amant, j'aurai pour lui la même clémence que j'ai pour vous... Vous êtes faits l'un pour l'autre et la vie se chargera de me venger... Mais elle, le chérubin pur et adoré que vous n'avez pas craint de faire témoin de votre honte, je la prends... C'est l'amour paternel qui me rendra les joies que j'ai perdues, puisque mon amour conjugal est mort! Mais souvenez-vous toujours que je ne vous ai épargnés, vous et votre misérable amant, qu'à cause de cette enfant... C'est elle qui vous sauve... Et maintenant, adieu pour jamais!

La mère coupable étendit ses bras suppliants vers son enfant...

Georges l'avait déjà entraînée.

XIII

Sur le chemin de l'exil.

Malgré la violence de la scène qui s'était passée entre les deux époux, cette terrible et brève explication avait eu lieu presque sans un éclat de voix.

Les deux bonnes, occupées à l'autre bout de l'appartement, n'en avaient rien entendu.

Maintenant, il tardait à Davenesle d'être hors

de cette maison où il lui semblait, une heure auparavant, qu'il n'arriverait jamais assez vite.

Un instant, il avait eu l'idée d'y rester et d'attendre. Le premier mot échappé à Clarisse ne lui avait-il pas indiqué que Cartigny n'allait pas tarder à y paraître?

C'est à celui-ci qu'elle avait cru s'adresser lorsque, encore assoupie, elle avait, sans tourner la tête, parlé à son mari.

Donc, il allait venir.

Et Davenesle, face à face avec le traître, pourrait lui jeter son infamie au visage, et se venger. Peut-être Georges, s'il avait connu toute la vérité, s'il avait soupçonné l'étendue de la félonie de son ancien ami, serait-il resté.

Il l'aurait pris à la gorge et l'aurait trainé devant la justice en criant aux magistrats:

— Voilà l'auteur du crime dont vous m'accusez! Voilà le misérable qui, pour me voler ma femme, m'a d'abord volé mon honneur!

Mais si Davenesle savait maintenant que le faux ami avait abusé de ses confidences de jadis pour aveugler Clarisse, il ignorait tout ce qui concernait le vol des titres de la vieille rentière. La trame si savamment ourdie par Michel ne pouvait qu'échapper aux yeux de cet homme.

Alors?...

Attendre l'amant de sa femme et le souffleter? Provoquer un scandale public?

C'était la perte certaine de Georges, sans qu'il pût tirer aucune satisfaction de l'indigne suborneur qui l'avait si mortellement offensé.

Un duel?...

On ne lui laisserait pas le temps de l'avoir. La police lui remettrait la main au collet et Cartigny se rirait de lui.

On ne se bat pas avec un prisonnier ou un voleur!...

Et Denise? S'il était repris, que deviendrait-elle? Elle serait forcée de demeurer avec la mère indigne et son séducteur.

D'après ce que Davenesle venait d'apprendre, la pauvre avait déjà eu à souffrir de cette promiscuité. Quel avenir cela présageait-il pour l'enfant, quelle éducation recevrait-elle?... Quels exemples?

Non! non! Pour sa fille d'abord et avant tout, Davenesle devait partir.

Il fallait même se hâter, car s'il rencontrait Cartigny, l'explication aurait forcément lieu.

Et qui sait si le misérable, le voyant libre, ne redouterait pas la vengeance du mari mortellement outragé? Qui sait si, pour y échapper, pour jouir en paix de son crime, Michel Cartigny n'irait pas dénoncer son ancien ami?

Ironie des choses! L'homme qu'il eût tant souhaité d'aborder en face, auquel il eût voulu crier son forfait, Davenesle était forcé de le fuir; d'éviter par-dessus tout une rencontre, un choc avec lui, qu'au fond de son cœur toutes ses espérances auraient appelés.

Dans l'antichambre, le manteau et le chapeau de la petite fille étaient tout prêts pour la promenade de l'après-midi.

Le père l'en revêtit, et, tenant la mignonne par la main, descendit l'escalier.

Il passa rapidement devant la loge, sans se savoir s'il était ou non reconnu.

Une voiture fermée, un coupé de la compagnie passait.

Davenesle fit signe au cocher et le père et l'enfant y montèrent.

Une fois dans la voiture, Denise saisit Georges par le cou:

— Oh! papa! s'écria-t-elle, que je suis heureuse d'être avec toi!

Elle embrassait son père éperdument; de ses yeux, de grosses larmes coulaient sur ses joues et tombaient sur ses manches.

— Calme-toi, ma chérie! fit Davenesle, bou-

versé par cette agitation. Alors, tu veux bien venir en voyage avec moi?

— Oh oui! oui! dit la fillette. Emmène-moi! Emmène-moi! Il y a si longtemps que j'ai été privée de toi!

— Et tu ne seras pas triste d'être loin de ta maman?

— Loin de maman? dit la petite... Mais je suis presque toujours séparé d'elle depuis que tu n'es plus là. On me conduit chez la grand'mère de Rolande, et je ne vois pas souvent petite mère... Quand je reste à la maison, elle me laisse toute la journée avec les bonnes.

— Alors, tu t'ennuyais?

— Oh! oui. Et je pleurais souvent, va! Mais ce n'est pas surtout de la faute de maman, c'est de la faute de...

— Tais-toi! interrompit Georges, je sais...

— Mais, dit la petite, maman viendra nous retrouver tout de même, n'est-ce pas, quand tu ne seras plus en colère contre elle?

— Oui, dit Davenesle, plus tard... Un jour.

— Pourquoi ne part-elle pas avec nous tout de suite?

— Parce qu'elle ne peut pas... Elle est retenue à Paris. Et puis, il faut que je m'en aille très vite.

— Alors, tu ne peux pas l'attendre?

— Non. C'est pour cela, au moins, que j'ai voulu t'emmener, toi!... Tu ne regretteras pas d'être venue avec ton papa?

— Oh! non, non! dit la mignonne, je t'aime tant!

Et elle couvrit de nouveau la main de son père de baisers chaleureux.

— Là! là! fit celui-ci, calme-toi donc! Il ne faut pas être aussi nerveuse... Ecoute, tu vas m'attendre dans la voiture, pendant une course que je vais faire... Tu seras bien sage?

— Oui, papa, je te le promets.

— Quand je reviendrai, tu ne seras pas étonnée?

— Étonnée? Pourquoi?

— Parce que j'aurai la barbe et les cheveux coupés. C'est plus commode pour le voyage. Tu reconnaitras tout de même ton papa?

— Bien sûr.

— Mais, raconte-moi, avant de partir, il n'y a personne que tu sois chagrine de laisser derrière toi?

— Si, il y a Rolande.

— C'est vrai... Tu la voyais souvent?...

La petite raconta alors plus longuement à Davenesle le séjour qu'elle avait fait chez Mme Chambly, et les bontés que l'excellente femme avait eues pour elle.

— Une étrangère! songeait Davenesle.

C'était une étrangère qui avait eu soin de sa fille, qui l'avait choyée, aimée, gâtée, tandis que la mère indigne courait au plaisir avec son misérable amant.

La pensée de Georges se reporta alors à sa sœur, à Mme de Faugerolles, la tante de Denise.

S'il avait une hésitation à emmener sa fille avec lui, ç'aurait été à Laurence qu'il aurait dû la confier. C'était elle sa protectrice naturelle, en l'absence de sa mère.

Mais tout lien de famille n'était-il pas rompu entre le frère et la sœur?

M. de Faugerolles, par sa sottise, par son égoïsme et sa méchanceté, avait élevé, entre Georges et Laurence, une infranchissable barrière.

Cette sœur, pourtant, il avait veillé à son chevet, d'interminables nuits, alors que, jeune fille, une fluxion de poitrine avait failli l'enlever.

Elle n'avait pas voulu d'autre garde-malade que son frère Georges et, quand la convalescence était venue, elle l'avait remercié, avec des larmes dans la voix, de ce qu'il avait fait pour elle,

Était-il donc possible de leur enfance et de l'autre?

Elle avait un frère!

Elle avait dû passer un mois en prison, forcée de courber l'échine!

Comment avait-elle pu survivre à ces placables de son père?

Mais voilà!... C'est l'obéissance passive!

Et l'implacable!

Forcée à courber l'échine!

Où. C'est cela, cette conviction n'est-elle pas impossible?

Sans épouse, sans enfant, que son enfant, qui se pressait contre son père, qui avait le main de Georges, temps de baisers sans inquiéter qu'elle!

La voiture s'arrêta.

Davenesle s'était levé.

Le coiffeur chez lequel il était par conséquent, n'était pas là.

— Tu seras bien sage!

— Oui, oui, papa!

— Veillez sur moi!

— Une demi-heure de passage...

Sa barbe était coupée.

Il s'approcha de la voiture.

— Ce n'est pas de moi. Vous vous trompez.

— Non, non! reconnaissez-moi!

— Viens d'être malade!

— Suis allé faire couper les cheveux!

— Ah! ça va bien maintenant?

— Georges donna un coup de main.

— Situé loin des quartiers.

En route, on portait des bagages.

— Une valise contenant les vêtements nécessaires pour lui.

— Quand Denise avait subi une métamorphose de sa personne.

— Prendre chez l'enfant.

— Qu'as-tu dit?

— Rien, petit papa!

— Mais si, tu as dit que tu as froid!

— Oui, un petit peu.

— Nous allons aller nous développer!

— Quand la voiture s'arrêta.

— Georges descendit de la voiture.

— Leurs acquisitions.

— Davenesle regarda son enfant.

— A la gare du Nord.

— Une fois arrivé à Paris.

— L'express d'Amsterdam, qui avait déjà été employé.

— Le rapide? Si mademoiselle l'a voulu.

— Non. Je vais à la gare.

— Non, monsieur.

— Etait-il donc possible que Laurence eût oublié leur enfance et tout ce qui les rattachait l'un à l'autre ?

— Elle avait un fils pourtant, un fils qu'elle aimait !

— Elle avait dû penser aux angoisses de Georges emprisonné, forcé d'abandonner sa fille.

— Comment avait-elle pu croire à sa culpabilité ? Comment n'avait-elle pas résisté aux ordres implacables de son mari ?

— Mais voilà !... C'était une épouse fidèle, jusqu'à l'obéissance passive...

— Et l'implacable autoritarisme du mari l'avait forcée à courber la tête.

— Oui, c'est cela que Georges voulait croire. Mais cette conviction ne rendait pas moins toute réunion impossible entre eux, dans l'avenir.

— Sans épouse, sans famille, Georges n'avait plus que son enfant, cette fillette aux yeux inquiets, qui se pressait avec une tendresse farouche contre son père, qui serrait entre ses menottes la main de Georges, en la couvrant de temps en temps de baisers dont la violence n'était pas sans inquiéter quelque peu le fugitif.

— La voiture s'arrêta au coin d'un passage.

— Davenesle s'était rappelé qu'il y avait là un coiffeur chez lequel il n'était jamais entré et qui, par conséquent, ne le connaissait pas.

— Tu seras bien sage ? dit-il encore à Denise.

— Oui, oui, papa, sois tranquille !

— Veillez sur ma fillette, dit Georges au cocher.

— Une demi-heure après, Davenesle sortait du passage...

— Sa barbe était coupée et ses cheveux taillés en brosse.

— Il s'approcha de la voiture.

— Ce n'est pas moi, bourgeois, dit l'automédon. Vous vous trompez.

— Non, non ! reprit Georges en souriant. Vous ne me reconnaissez pas parce que, comme je viens d'être malade pendant assez longtemps, je suis allé faire couper ma barbe, mais c'est moi qui vous ai pris place Clichy.

— Ah ! ça va bien, fit le cocher, où allons-nous maintenant ?

— Georges donna l'adresse d'un grand magasin situé loin des quartiers où il fréquentait d'habitude.

— En route, on pourrait se mêler de deux voyageurs sans bagages. Il fallait emporter, au moins, une valise contenant certains objets de première nécessité pour lui et pour l'enfant.

— Quand Denise avait embrassé son père, après la métamorphose de celui-ci, Georges avait cru surprendre chez l'enfant une sorte de tressaillement.

— Qu'as-tu donc, ma chérie ? dit-il.

— Rien, petit père.

— Mais si, tu as l'air de frissonner. Est-ce que tu as froid ?

— Oui, un petit peu, mais ce n'est rien, dit l'enfant.

— Nous allons acheter une couverture, et je t'envelopperai dedans.

— Quand la voiture arriva devant le magasin, Georges descendit avec Denise.

— Leurs acquisitions prirent un certain temps. Davenesle regarda sa montre.

— L'heure du départ allait venir bientôt, maintenant.

— A la gare du Nord, dit-il au cocher.

— Une fois arrivé et l'automédon payé :

— L'express d'Anvers ? demanda-t-il à l'employé, qui avait déjà pris sa valise et sa couverture.

— Le rapide ? Six heures vingt, Monsieur et mademoiselle ont leurs billets ?

— Non, je vais les prendre. Y a-t-il des sleeping ?

— Non, monsieur. Le train arrive à destina-

tion à une heure du matin. On ne passe pas la nuit... Monsieur prendra-t-il le wagon-salon ?

— Non, dit Georges, songeant qu'il pouvait y rencontrer trop de monde. Je préfère un coupé. J'ai des chances d'y être seul avec ma fille, n'est-ce pas ?

— Ma foi, monsieur, je crois bien que oui.

— Quelques instants après, les deux voyageurs étaient installés dans un coupé où Georges, grâce à sa couverture et aux oreillers qu'il loua, disposa pour Denise une sorte de petit lit sur la banquette.

— Voilà votre dodo, mademoiselle, fit-il. Mais, auparavant, il faudrait dîner.

— Je n'ai pas faim, dit la petite.

— N'importe ! dit Georges. L'appétit viendra peut-être un peu plus tard, et je vais toujours prendre des provisions.

— D'un œil inquiet, Davenesle avait examiné le quai.

— Il ne vit rien de suspect.

— L'aimable et actif chef de gare que tous les Parisiens connaissent se promenait de long en large, donnant des ordres et surveillant le départ.

— Parmi les voyageurs, rien de saillant.

— Des hommes, surtout, quelques-uns, portant à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur, financiers ou membres de conseils d'administration de sociétés industrielles ayant leur siège à Bruxelles et se rendant à une assemblée ; quelques couples de Hollandais regagnant Amsterdam ; des négociants belges et quelques Anglais, naturellement, rejoignant leur patrie par Ostende.

— Davenesle fit un signe à un employé, lui donna un louis et lui dit quelques mots.

— L'homme approuva d'un signe de tête et s'éloigna rapidement.

— Cinq minutes après, il revint avec plusieurs paquets qu'il tendit à Georges, avec le reste de sa monnaie.

— L'heure du départ était venue.

— Les portières fermées, le sifflet du chef de gare résonna et le train se mit en marche.

— Lorsque les fortifications furent franchies, Georges eut un soupir de soulagement.

— Sauvé ! dit-il. Je suis sauvé ! Au moins pour le moment. Savignol avait raison... Personne ne s'est aperçu de rien... Demain je serai en pleine mer !

— Il ferma les yeux.

— Il revoyait tous les événements qui s'étaient déroulés dans sa vie depuis six semaines.

— Denise, à ses côtés, dormait ; mais le sommeil de la petite était loin d'être tranquille.

— De temps en temps, des mots articulés, des cris étouffés sortaient de sa bouche.

— Ses bras s'agitaient comme pour chasser une vision qui l'effrayait.

— Evidemment, elle était la proie d'un cauchemar.

— Tout doucement, Georges, qui ne pouvait commander à ses inquiétudes, la réveilla.

— La petite se jeta au cou de son père, les yeux encore tout bouffis de sommeil, et l'embrassa de toutes ses forces, en se serrant contre la poitrine du fugitif.

— Tu rêvais ? dit celui-ci.

— Oui, dit-elle, et je suis contente que tu m'aies réveillée. Mon rêve me faisait peur !

— As-tu faim ? dit celui-ci.

— Non papa, j'ai un peu froid.

— Froid ? Pourtant, tu as la tête brûlante, et les mains aussi.

— Oui, mais c'est dans le dos, et puis en dedans, là, dans le côté !...

— Une anxiété serra le cœur de Davenesle.

— L'enfant allait-elle être malade ?

— Comment ferait-il ?...

— Il aurait voulu lui faire prendre une boisson chaude, mais cela était impossible.

— Il la couvrit le mieux qu'il put.

— Dors, lui dit-il.

— J'ai peur de rêver encore, dit l'enfant.

— Non, non, cela te fera du bien.

— Alors, donne-moi ta main. Je veux la sentir, pendant que je dormirai. Cela me protégera.

— Davenesle fit ce que désirait l'enfant qui ne fut pas longue à fermer les yeux.

— Mais la même agitation ne tarda pas à s'emparer d'elle.

— Il était, maintenant, en proie à une sérieuse inquiétude.

— Il n'en pouvait pas douter. C'étaient les symptômes sinon d'une maladie, du moins d'une grave indisposition, qui se manifestaient.

— Vers dix heures, on arriva à la frontière.

— Davenesle avait totalement oublié ses propres terreurs, pour ne songer qu'aux préoccupations que lui causait l'état de sa fille.

— Il la laissa enveloppée dans sa couverture et, la serrant dans ses bras, descendit, tandis qu'un employé prenait sa valise pour la porter à la douane.

— Il y avait là, outre les douaniers, le commissaire de police, qui a pour mission de surveiller la sortie de France et de s'assurer, autant que cela lui est possible, que quelque criminel de marque ou quelque malfaiteur désigné ne franchit pas la frontière.

— Georges ne songea même pas au risque qu'il courait.

— Il passa devant les surveillants en tenant sa fille entre ses bras.

— La visite de la douane terminée, il se rendit au buffet et il fit prendre à l'enfant une tasse de thé très chaud.

— Puis il regagna son coupé.

— Le breuvage parut faire quelque bien à Denise, qui ne tarda pas à s'assoupir de nouveau, en redisant d'un voix faible :

— Ta main, petit père, je veux ta main...

— Mais l'amélioration que le thé avait produite ne fut pas de longue durée.

— Sans doute, ce passage à travers la nuit fraîche, au milieu des affreux courants d'air de cette baraque mal bâtie de la station de Quéry, avait dû produire sur la petite malade une impression funeste.

— Maintenant, dans son sommeil, elle claquait des dents et, de temps en temps, son corps tremblait, secoué par un frisson convulsif.

— Sans qu'elle s'éveilla, Georges lui tâta le front. Il était brûlant.

— C'est un refroidissement, dit le malheureux père. Il faudrait l'arrêter tout de suite. Sinon, demain, cela peut devenir une fluxion de poitrine. Sans compter qu'elle a eu la fièvre toute la soirée. Il faudrait voir un médecin et la coucher immédiatement, qu'elle puisse transpirer. Sinon, tout est à craindre.

— Et il réfléchissait qu'il allait arriver à Anvers au milieu de la nuit, errer à la recherche d'un hôtel douteux, où, entre des draps humides, dans une mauvaise chambre, privée des soins les plus élémentaires, la fillette passerait certainement une épouvantable nuit.

— Son état empirerait et, le lendemain, il faudrait partir !...

— Georges devrait laisser l'enfant seule, dans cette misérable chambre d'auberge, tandis qu'il courrait lui-même à la recherche du paquebot où ils s'embarqueraient ensemble.

— Partir pour un lointain voyage, pour un voyage dont il ignorait, à l'heure actuelle, la destination, puisqu'elle dépendait des navires en partance, c'était exposer Denise aux pires dangers, c'était risquer sa vie !

— A cette pensée, le malheureux sentit son cœur

traversé comme d'un coup de poignard. Non ! non ! à aucun prix, il ne courrait une pareille chance !

Que faire ?

S'arrêter en chemin.

C'était le meilleur parti à prendre. Mais dans une ville où il avait chance de trouver un hôtel convenable, un médecin expérimenté qui se lèverait pour répondre à son appel.

C'est à Bruxelles seulement qu'il pourrait rencontrer l'un et l'autre.

Le train y arrivait à minuit dix.

Davenesle connaissait la ville, où il avait plusieurs fois séjourné.

Sa résolution fut rapidement prise.

C'était un retard et, par conséquent, un danger.

Il risquait sa liberté peut-être, car M. Mégrigny, qui n'avait pas eu besoin de lui la veille, pouvait songer à le faire comparaître dans son cabinet le lendemain matin.

Son évasion serait alors découverte.

Le télégraphe jouerait dans toutes les directions. On irait chez lui. On saurait qu'il y était venu, qu'il en est parti, emmenant sa fillette.

Leur trace serait suivie.

Bruxelles, c'est la banlieue de Paris. La police française y opère avec la même facilité que dans l'enceinte des fortifications.

N'importe ! Il n'y avait pas à hésiter. Le salut de la fille avant celui du père !

Deux heures plus tard, l'enfant était installée dans un lit moelleux et propre, au milieu d'une chambre saine et confortable du Grand-Hôtel.

Un grand feu brillait dans la cheminée et un un médecin, au regard intelligent et aigu, était assis à côté de la mignonne, tenant sa petite main entre ses doigts et comptant les pulsations de son pouls, agité et capricant.

Davenesle ne s'était pas trompé. C'était un refroidissement qui avait déterminé un commencement d'angine.

Avec des soins énergiques, on enrayerait rapidement les progrès du mal.

Le docteur parti, Georges s'assit au chevet de l'enfant et, comme la plus tendre et la plus prévenante des gardes-malades, lui administra lui-même les remèdes prescrits.

Rien n'éprouve un enfant comme une angine.

Déjà les jolies couleurs de Denise avaient disparu. Elle était très pâle.

Sous ses grands yeux dorés, un sillon s'était creusé.

Son regard, très doux et très triste, s'arrêtait sur son père avec une expression de tendresse infinie.

On eût dit que l'enfant comprenait le sacrifice que lui faisait spontanément cet homme.

Elle semblait le remercier par sa douceur et par l'adoration presque fanatique qui se lisait dans ses yeux.

Pendant les intervalles où la petite sommeillait, Davenesle songeait.

Il calculait les jours... les heures !

Il était impossible, maintenant, qu'il se passât plus de trois jours sans que le juge d'instruction songeât à le faire extraire de sa prison.

Dans trois jours, Denise ne serait pas guérie. Le médecin avait parlé d'une huitaine au moins et de quinze jours de convalescence.

Sûrement, d'ici là, il serait dépisté.

Et alors ?...

Clarisse reprendrait Denise et l'enfant vivrait dans cette promiscuité indigne de sa mère et de l'amant de celle-ci !

Sans compter que la secousse que subirait la fillette au moment où on l'arracherait des bras de Georges était de nature à lui être fatale.

Le malheureux se tordait les mains, sans savoir à quel parti s'arrêter.

Tout lui paraissait également funeste.

Partir, c'était impossible !

Rester, c'était peut-être pis encore !

Ce qu'il aurait fallu, c'est pouvoir confier l'enfant à quelqu'un d'absolument sûr, à un ami fidèle qui aurait veillé sur la mignonne avec la sollicitude d'un père et qui aurait pu un peu plus tard, quand elle serait guérie et que Davenesle se serait mis en sûreté et hors de l'atteinte de ses persécuteurs, la lui amener dans le pays qu'il aurait choisi.

Où trouver cet ami-là ?

Dans sa patrie même. Davenesle ne connaissait personne auquel il aurait pu demander avec confiance un service pareil.

Les amis...

Il en avait eu un, auquel il croyait comme en son propre frère et qui s'était révélé comme le plus vil et le plus lâche des hommes !

Tout à coup, Davenesle se frappa le front :

— M. Brunemont ! murmura-t-il. S'il voulait...

Ah ! nous serions sauvés ! Il soignerait Denise mieux que moi-même... Ah ! je connais son cœur. Il voudra ! Oui, oui, il voudra !

Les hommes qui sont aujourd'hui âgés de cinquante ans ont passé par une épreuve où ils ont appris à se connaître, à s'estimer, où se sont trempés leurs caractères et leurs amitiés, comme l'acier se trempe au contact de la flamme.

Cette épreuve n'est autre que le grand holocauste de 1870, la Guerre Terrible !

C'est là que s'était connus, liés et aimés, Pierre Davenesle et Antoine Brunemont.

(A suivre.)



Le premier bal.

Si l'on m'avait dit hier soir, quand j'ai quitté ma pauvre petite chambrette pour me rendre à la soirée des Sainglinglin, que j'en reviendrais fiancé... ou du moins promis, on m'aurait bien étonné. Et cependant me voici promis, et cela s'est fait d'une façon si imprévue, si inattendue, que je crois avoir rêvé et que j'en ai le cœur encore tout gonflé d'un délicieux émoi... Voilà 30 ans que je l'attendais, celle qui est venue hier soir me prendre par la main pour me demander de continuer ma route côte à côte avec elle ; celle qui veut être pour moi une amie, une protection, la mère de mes enfants. Je soupçonne à présent les Sainglinglin d'avoir donné cette soirée pour permettre à Mlle Caroline Foideveaux de me rencontrer. J'ai surpris certains sourires mystérieux qui me font supposer qu'ils ne sont pas étrangers à cette manigance ; mais bah ! s'il s'agit du bonheur de ma vie, j'aurais bien tort de leur en vouloir. Je dois avouer que j'étais très ému en pénétrant dans le salon des Sainglinglin. Je portais un habit de chez le bon faiseur et qui m'allait bien ; mon miroir me l'avait dit. J'avais l'œil brillant, le teint frais et reposé ; j'avais eu la chance de ne pas me présenter vainement à la garde-robe le matin et de ne pas souffrir de mon entérite. En toute modestie, je puis reconnaître que j'étais en beauté et que je fis une certaine sensation en entrant. Je m'étais vaporisé avec du chypre et je répandais autour de moi des effluves parfumées. Des murmures d'admiration naissaient sur mes pas. Mes bottines neuves me seraient un peu trop, mais elles me faisaient un pied si fin que je ne regrettais pas de souffrir le martyre pour être paré d'une séduction de plus.

A peine étais-je assis près de ma mère, n'osant pas même lever les yeux tant j'étais intimidé à l'idée que des demoiselles pouvaient me dévisager, qu'une charmante jeune fille s'inclina devant moi et me demanda la faveur d'une valse. Mon cœur s'arrêta de battre ; je balbutiai je ne

sais quelles paroles vagues et me levai avec une envie de pleurer et de m'enfuir que je pus à peine réfréner.

C'était Mademoiselle Caroline Foideveaux qui avait obtenu ma première danse. Elle valsait à ravir en me soutenant la taille de son bras charmant. Et elle était pleine d'attentions délicates à mon égard. Elle me fit, tout en valsant, beaucoup de compliments sur mon costume, sur mes yeux qu'elle trouvait beaux, sur mes mains qu'elle trouvait blanches, sur mes pieds qu'elle trouvait jolis, sur chacun de mes gestes qu'elle trouvait gracieux ; sur ma voix qui la séduisait et qu'elle trouvait suave. Elle m'assura que je devais avoir beaucoup d'esprit et du plus fin. Puis, elle s'informa de mes goûts. Elle me demanda si j'aimais la musique..., le théâtre..., les voyages..., la broderie..., les chiffons.

Ses paroles m'emplissaient d'enchantement ; sa voix était douce et captivait mon oreille. Je m'abandonnais dans ses bras, à une extase délicieuse et j'aurais voulu passer toute ma vie ainsi... bercé par le murmure de ses flatteries, si mes bottines ne m'avaient fait endurer un supplice intolérable. Je la suppliais de tourner moins vite, j'étais un peu étourdi, un peu las, et j'avais peur que la sueur qui ruisselait de mon front et que mon cou ne détrempe mon faux-col.

Alors, elle me conduisit au buffet et m'offrit du chocolat, des sirops et des petites châtneries ; puis me ramena à ma place et me remercia. Plusieurs fois, dans la soirée, elle vint encore m'inviter et je remarquai que chaque fois, en dansant, elle me serrait un peu plus fort la taille et la main. Elle me demanda quel était mon prénom, je lui répondis « Désiré » et elle le trouva fort joli. Elle me dit que j'embaumais... et me demanda quel était mon parfum préféré, puis ma fleur préférée et je répondis : « le pétunia ». Elle me dit tout bas que je lui plaisais infiniment ; que je pourrais faire le bonheur de sa vie et me supplia de lui avouer, tout bas, qu'elle ne me déplaisait pas. Elle me demanda à m'écrire, mais je ne voulais pas lui permettre de le faire avant qu'elle en ait demandé l'autorisation à maman. Elle me fit promettre que je lui enverrais mon portrait... et une mèche de mes cheveux...

Comme, par mégarde, j'avais laissé tomber mon mouchoir tout mouillé de sueur, elle se précipita pour le ramasser et au lieu de me le rendre, elle me dit : « Je le garde, ce cher petit mouchoir ; ce sera un souvenir précieux de notre première rencontre... » Alors, pour ne pas faire la mijaurée, je lui laissai empocher mon mouchoir. Qu'est-ce que maman dira quand elle s'apercevra que ma douzaine de mouchoirs est dépareillée !

A la fin du bal, mademoiselle Caroline m'a accompagné dans l'antichambre. Elle m'a aidé à mettre mon pardessus. Puis, en me disant adieu, elle m'a serré la main longuement, en poussant de gros soupirs... en montrant le blanc de ses yeux... et elle m'a dit : « Je vous aime ; j'aurais un gros chagrin si vous ne consentiez pas à être mon petit mari... » Elle a voulu me prendre un baiser, mais je me suis débattu... et pourtant ça m'aurait fait plaisir...

Et depuis hier soir j'ai le cœur troublé, Mlle Caroline Foideveaux m'aime peut-être pour ma fortune ; ses sentiments sont peut-être intéressés et, cependant, lorsqu'elle me demandera de lui donner mon nom, je n'aurai pas le courage de le lui refuser, à présent, je le sens bien, je n'aimerai jamais qu'elle.

MONTENAILLES.



doivent donner des g
comme quoi ces cond
servées. >

Les Américains

Selon le communiqué Baker, les troupes au front lorrain se mettent à courir de la guerre. Le brouillard et la pluie les combats d'infanterie la semaine dernière, sont contentés de tranchées. Les tirailleurs prouvo de leurs quantant les parapets libérés. Sur la ligne américaine, les combats de bombes et échanges de grenades allemands ont effectué reconnaissances, mais riablement reçus par des canons sans action.

Torpillage d'austronavigation

Le bureau du chef de la marine italienne, dans la nuit du torpillage italien, possèdent jusqu'à la tentative de l'archiduc nétra dans la baie de Fiume, torpillant les steamers qui y étaient

CANTON DE

Entreprises é
Le conseil d'admini
prises électriques fr
de prendre une déci
cueillie avec grande
personnel. Sur la p
direction, il a été dé
employés les allocati
vantes, dès le 1^{er} j
mariés, 260 fr., plus
aux célibataires, 130
les mariés recevaient
francs par enfant, et
65 francs.

On demande

2 bons domes
de campagne, si po
chant traire ; entrés im
S'adresser à l'Publicit
Bulle, sons P. 318 B.

Maison à lo

A louer à Ech
la maison ayant app
M. Vallette et comp
appartements et
dances.
S'adresser à M. Pa
chenaux, Echarle

Bijouterie R

rue de la Prom
BULLI
Articles d'OROLO
BIJOUTERIE et LU
RIE à prix avanta
A la même adresse,
un local pour bureau
ain, ainsi qu'un appar

A VEND

un char à ressorts
avec limonnières, pour
chien.
S'adresser à M. Rigo
langer, Vuadens.

A vendre

bonne jum
ragote, portante pour av
convenance, on échange
du bétail.
S'adresser à Ab.
selerie des Moull
Château-d'Oex.

doivent donner des garanties absolues comme quoi ces conditions seront observées.

Les Américains au feu.

Selon le communiqué hebdomadaire Baker, les troupes américaines sur le front lorrain se mettent rapidement au courant de la guerre des tranchées. Le brouillard et la pluie ont empêché les combats d'infanterie. Au cours de la semaine dernière, les Allemands se sont contentés de tirer de leurs tranchées. Les tirailleurs ont fait preuve de leurs qualités en maintenant les parapets libres d'Allemands. Sur la ligne américaine, il y a eu des combats de bombes et de fréquents échanges de grenades. Les avions allemands ont effectué de nombreuses reconnaissances, mais ils ont été invariablement reçus par un violent feu des canons anti-aériens.

Torpillage d'un steamer austro-hongrois.

Le bureau du chef de l'état-major de la marine italienne communique que, dans la nuit du 11 février, un torpilleur italien, poussant audacieusement jusque dans l'extrémité septentrionale de l'archipel dalmate, pénétra dans la baie de Buccari, près de Fiume, torpillant le plus gros des steamers qui y étaient mouillés.

CANTON DE FRIBOURG

Entreprises électriques.

Le conseil d'administration des Entreprises électriques fribourgeoises vient de prendre une décision qui a été accueillie avec grande satisfaction par le personnel. Sur la proposition de la direction, il a été décidé de verser aux employés les allocations de guerre suivantes, dès le 1^{er} janvier 1918: aux mariés, 260 fr., plus 60 fr. par enfant; aux célibataires, 130 fr. L'an dernier, les mariés recevaient 130 fr., plus 52 francs par enfant, et les célibataires, 65 francs.

En outre, le conseil a décidé d'effectuer un premier versement de 100,000 francs au fonds de retraite du personnel.

Un membre du personnel, au nom de ses camarades, nous prie de dire la reconnaissance de ceux-ci pour l'agréable surprise que constitue la décision du conseil des Entreprises électriques. (Liberté)

Bois de chauffage. — En vue de parer d'un côté à la hausse et aux prix élevés du bois de chauffage et d'autre part à une certaine rareté de ce combustible, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a décidé, sur la proposition de la Direction de l'Intérieur, de prendre un certain nombre de mesures qui seront communiquées prochainement.

En attendant, une enquête a été ordonnée dans tous les ménages afin de connaître la quantité de bois et de tourbe qui sera demandée pour les besoins de la prochaine saison.

Les offices communaux de ravitaillement feront distribuer sous peu les formulaires d'enquête. Ceux-ci devront être retournés pour le 1^{er} mars à l'autorité communale qui les a délivrés.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Que de deuils! Jeudi, la cloche de l'agonie vibra lugubrement dans la matinée et dans l'après-midi.

Mlle Sophie Roos, repasseuse, a été emportée à l'âge de 50 ans, par une maladie qui ne pardonne guère. Modeste et simple, elle a passé sa vie dans l'accomplissement de son travail journalier. La terre lui sera légère.

Mme Natalie Monferini, alerte et vive il y a quelques jours encore, a été enlevée à l'affection des siens à l'âge de 55 ans.

Excellente mère de famille, elle ne connaissait que le travail infatigable, tout en élevant ses enfants dans le chemin du devoir. Douée des qualités

de cœur qui caractérisent cette vaillante et généreuse race du Midi, elle a fait le bien autour d'elle d'une façon discrète. Qu'elle repose en paix.

Aux parents affligés par ces deux deuils vont toutes nos sympathies et notre commiseration.

Foire de Bulle. — Bien que peu importante en général, la foire de février avait une animation assez considérable. Les marchands recherchaient le beau bétail dont les prix ont atteint et même dépassé les gros chiffres de l'automne dernier.

Sur le champ de foire, ont été amenés 150 têtes de gros bétail. Le marché au petit bétail comptait 37 veaux (légère hausse), 8 moutons, 9 chèvres, 13 porcs et 70 porcelets.

Lapins et volaille atteignent des prix auxquels on n'aurait pas même osé songer l'année dernière encore. Les œufs maintiennent leur prix de 25 centimes pièce.

Correspondance patoise.

On bouébo pâ kuriâ.

Vo vo rapelâde ke l'an pachâ li avi on mache dè frete; ache, lè j'infan ch'in balyivan d'alâ a la marôda; tyin dè no, din chon tin, in pachin pè la tzerère n'a pâ j'ou fotu ouna pèra kontre on pomè.

Tônon à la Granta, on vilje avâro ke n'avi djémè oujâ chè mariâ dè puère dè vère arouvâ la mijère, vuerdâvè galiâ bin chè j'âbro. On dzuè, le piti Guchte, on krapotzon dena dyjanna d'an, ch'infelè per on pertè de l'adze et va impliâ chè fatè déjo on gro père a botzi din le cliou à Tônon; chetichè faji di fago à la lodze, l'apèchè et li trachè apri. Ma niuba, le buèbelè irè pè degadjî tiè li. Vyin ke ne puyî pâ l'atrapâ, Tônon li fâ: « Akutavè bouébo, lè ôtiè a te dere. »

Le piti voudè, chin ch'arèthâ, chè devirè on bokon et li répon: « Ma donâ ma chovin de ke di krapo kemin mè n'avan pâ fôta dè to chavè. »

L'ui dou Prâ d'amon.

†
Monsieur et Madame Louis MONFÉRINI et leurs enfants à Bulle; Monsieur Pascal MONFÉRINI, aux armées, en Italie; Mademoiselle Adèle MONFÉRINI, à Bulle; Monsieur Pierre MONFÉRINI, aux armées, en Italie; Monsieur Angel MONFÉRINI, Mademoiselle Maria MONFÉRINI, à Bulle, et la parenté ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente,
MADAME
Natalie Monferini
survenu le 14 février, à l'âge de 55 ans, après une courte mais pénible maladie, munie des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu à La Tour-de-Trême, samedi 16 février.
Départ du domicile mortuaire, rue de Gruyères, à 9 heures du matin.

Nous achetons
aux conditions de la S. S. S., c'est-à-dire strictement pour la consommation en Suisse, par petites ou grandes quantités, même s'il s'agit de marchandise à longue cuisson:
Pois
Haricots
Lentilles fèves
et autres articles similaires
pour la fabrication de nos
potages-olton
Usines de
Produits alimentaires S. A.
OLTEN

On demande 2 bons domestiques
de campagne, si possible sachant traire; entrées immédiates.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 318 B.

Maison à louer.

A louer à Echarlens, la maison ayant appartenu à M. Vallette et comprenant 4 appartements et dépendances.
S'adresser à M. Paul Deschenaux, Echarlens.

Bijouterie Remy

rue de la Promenade
BULLE
Articles d'HORLOGERIE, BIJOUTERIE et LUNETTERIE à prix avantageux.
A la même adresse, à louer un local pour bureau ou magasin, ainsi qu'un appartement.

A VENDRE

un char à ressorts à bras, avec limonnières, pour atteler un chien.
S'adresser à M. Rigolet, boulangier, Vundens.

A vendre bonne jument

ragote, portante pour avril. Selon convenance, on échangeerait contre du bétail.
S'adresser à Ab. Mottler, seigneur des Moulins près Château-d'Oex.

Banque Populaire de la Gruyère à BULLE

Le coupon de dividende N° 21 de nos actions est payable, dès ce jour, pour l'exercice 1917, à raison de 7 %, soit par
Fr. 14.—

Bulle, le 11 février 1918.

Appareils photographiques
neufs et d'occasion

Grand choix. Catalogue grat. Place A. Schnell, Saint-François, 9 LAUSANNE

Chambre meublée

à louer. — S'adresser à Mme Muller, bâtiment de La Viennoise, Bulle.

A vendre

200 fagots secs chez Amédée Pugin, Echarlens.

On demande

un homme d'un certain âge pour soigner une douzaine de génisses.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

On demande de suite un jeune homme

connaissant tous les travaux de la campagne. Gage 45 fr. par mois. S'adr. à M. Paul Bezençon, à Oulens près Echallens (Vaud).

CARÊME Thon ouvert

première marque française.
ÉPICERIE FINE
Vve Louis Treyvaud
Grand'ruè 38, BULLE

A vendre

d'occasion: 10 lits complets, des canapés, chaises rembourrées, tables rondes, tables de nuit, lavabos marbre, bonheurs de jour, armoires, une quantité d'habits, pardessus, chaussures; le tout propre et en bon état; chez

M. Delaloye, rue de Vevey BULLE

A vendre

un lit à 2 places et un lit d'enfant, chez M^{me} Pettolaz, maison Torriani, rue de Vevey, Bulle.

Eau-de-vie naturelle Pommes et Poires

à partir de 40 litres contre remboursement.
Fr. 3.50

DISTILLERIE
WEIL-MAYER & Co
BALE
Téléphone 3893

SOUMISSION

La Commune de Vaulruz met en soumission le nouveau drainage de la tourbière du Petit Sauvage.

Prendre connaissance des travaux et déposer les soumissions auprès de M. Léon Chollet, président de la commission du drainage, jusqu'au samedi 16 février, à 6 h. du soir. Vaulruz, le 5 février 1918. Par ordre: Le Secrétaire communal.

JEUNE FILLE

est demandée quelques heures par jour dans petit ménage. Bon gage, entrée immédiate.
S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P 309 B.

Bûcherons-Muretiers

trouvent de l'occupation rémunératrice de longue durée au service de la commune du Chenit (Vallée de Joux).
S'adr. à A. Pillichody, Inspecteur forestier communal, au Brassus.

Mises de bois de feu.

Samedi 16 février, on vendra en mises dans la forêt de Bouleyres:

50 billons sapin, 25 potelets chêne, 75 stères hêtre, 65 stères sapin, 70 tas de nœuds sapin, 50 tas de branches hêtre et 1 tas de menles.

Rendez-vous des mises à 1 heure à la ferme YERLY et à 2 1/2 h. à la halte des Marches.

L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondt.

Maison de campagne à louer.

A louer à 45 minutes de Bulle, dans la Basse-Gruyère, charmante maison de campagne comprenant un ou deux logements de 3 chambres, cuisine, dépense et jardin potager. Convientrait pour famille d'internés ou personnes tranquilles.
Prix avantageux.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 298 B.

Occasions.

A vendre plusieurs potagers en bon état, à 2, 3 et 4 trous avec bouillote en cuivre.
J. SEYDOUX, fumiste, 141, rue du Moléson, Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 17 février
Pharmacie STREBEL

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie.
GENÈVE

10, Rue de Hollande.
Fondée en 1872.

sous le contrôle du Bureau fédéral des Assurances, Berne.

ASSURANCES

MIXTES avec ou sans clause d'invalidité. — Au DÉCÈS à primes viagères ou temporaires. — A TERME FIXE ou DOTALE pour constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Combinaisons diverses.

La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 fr. pour chaque 100 fr. de valeur actuelle de ses engagements.

Joseph GENOUD, Agent général, à Châtel-St-Denis.

Agents principaux :

Pierre DOUSSE, Le Mouret, Téléphone 16.
Marcel JOLION, Farvagny, 1805.2.

CABINET DENTAIRE H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste

Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare

Laboratoire spécial de prothèse moderne.
Dentier avec plaque incassable, aluminium, cellulose, caoutchouc.
Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.
Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement.
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare
chaque lundi.

extrait du meilleur pin de Norvège
30 ans de succès contre Rhumes,
Catarrhes, Toux, Bronchites.
1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a entrepris dès ce jour un

commerce de chevaux

(Ventes et achats)

Les chevaux sont logés aux Ecuries de l'Hôtel Moderne.

Alexis BOVET, BULLE.

Mise de bétail et chédail.

Pour cause de vente de domaine, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile au Bry, le mardi 19 février, dès 9 heures du matin le chédail, et dès une heure de l'après-midi, le bétail, soit :

12 vaches portantes ou fraîches vélées, 4 génisses de 2 ans, 4 génisses de 8 à 10 mois, 1 taurillon de 10 mois, 2 veaux de l'année, 7 pores de 4 mois ; le chédail, soit : 4 chars à pont, 1 char à échelle, 2 voitures, 1 traîneau, 2 grandes luges, 2 petites luges à chien, 1 char à chien, 1 tombereau, 1 caisse à purin, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 charrue Brabant, 1 herse, 1 buttoir, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, 1 marmite romaine, 1 potager à 4 trous avec bouillote, colliers de chevaux, clochettes, 2 bidons à lait, 1 cric, et une grande quantité d'objets trop longs à détailler.

L'exposant : Alphonse MENOUD, Le Bry.

M^{me} F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.
Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.
Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

Boucherie chevaline MONTREUX (Tél. 391)

Agriculteurs

ne vendez pas vos chevaux pour la boucherie sans vous adresser à M. A. Genoud, Cercle Catholique, à Bulle, qui les paie le grand prix.

A louer

à Broc, une maison de 2 logements et jardin.
S'adresser à Alph. Sudan, Château-d'Enhaut, Broc.

A vendre

une charrette « Brabant » et une herse à champ, en bon état.
S'adresser à M. Mussillier, à Inriaux, près Farvagny.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrage, brise-bise, Plumes, Broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérisau.

Fabriq. spéciale de rideaux brodés.

MÉNAGÈRES

soigneuses et économes

Si vous désirez que vos ustensiles de cuisine soient étamés ou réparés proprement et promptement, apportez-les à l'atelier de

Fonderie ALBERTANO

Rue de Gruyères
près du Champ de foire

qui exécute ce travail aux conditions les plus avantageuses.

Vente de billons.

La Commune de Lessoc met en soumission environ 250 m³ de billons situés au Village et dans la Forêt de Murry.

Pour voir les bois, s'adresser au forestier communal le mardi 12 février.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic jusqu'au lundi 18 crt., à 7 h. du soir. Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le même soir à 8 heures.

Lessoc, le 6 février 1918.

Le Secrétaire.

A vendre

un bon cheval de 12 ans, sage.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

On achèterait d'occasion une charrette d'enfant

en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

Causerie.

Dimanche 17 février courant, à GRANDVILLARD, M. Karcher, Inspecteur d'assurance sur la vie « La Genevoise » fera une causerie sur l'important sujet des assurances.

La séance aura lieu à la salle de la Maison d'école, à 3 h. après-midi. Invitation cordiale au public de la Haute-Gruyère et aux Autorités communales.

Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.

Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

Union romande des travailleurs catholiques

Soirées sociales populaires

gratuites et publiques

organisées par

les sections des ouvriers et ouvrières de la Gruyère

à la Grande Salle de l'Hôtel Moderne

BULLE

PROGRAMME :

Judi 14 février, à 8 heures du soir :

La crise sociale :

trois solutions (libérale, socialiste, catholique),

par M. l'abbé Dr A. SAVOY, directeur des œuvres sociales en Gruyère.

Samedi 16 février, à 8 heures du soir :

Les catholiques sociaux en face du Syndicalisme

et de l'organisation professionnelle

par M. l'abbé Aug. PILLOUJ, secrétaire général de l'Union Romande des Travailleurs catholiques.

Dimanche 17 février, à 3 h. de l'après-midi :

La lutte des classes et la paix sociale

par M. l'abbé Dr A. SAVOY.

Rapports : Nos œuvres économiques en faveur de la classe ouvrière.

APICULTEURS !

Sommes acheteurs de

cire d'abeilles fondue et vieux rayons.

TOFFEL ET CASTELLA

Fers et Quincaillerie

BULLE

Avis aux cyclistes.

Le soussigné avise les cyclistes de la Gruyère qu'il se charge de la vente et réparation de cycles de toutes marques. Echange et location, accessoires au plus bas prix.

Pneus et chambres à air des meilleures marques, à des prix défiant toute concurrence. Lampes de poche et batteries de rechange.

Se recommande

A. MONNERAT
BROC

Vente de bois

La Commune de MARSSENS offre à vendre en soumission 170 m³ de beau bois de commerce ainsi que quelques carrens de forte dimension préparés à pied de char dans sa forêt au Gothuz.

Les soumissions par écrit en indiquant le prix par m³ seront déposées chez M. le Syndic pour le samedi 16 février, à 7 heures du soir.

Marsens, le 10 février 1918.

Le Conseil communal.

On demande pour la France domestique de campagne

sachant bien traire.
S'adresser au Café du Moléson, à Bulle, dimanche 17 crt. de 1 à 5 heures.

Un veuf sans enfant cherche

une personne d'un certain âge, de toute confiance, connaissant tous les travaux d'intérieur et le service du café ; entrée de suite.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 259 B.

ON CHERCHE

pour de suite

un appartement

de 3 chambres et dépendances.
S'adresser sous P. 265 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Café à vendre.

Le vendredi 1^{er} mars 1918, à 3 h. après midi, au Café de l'Union, à Corcelles, près Payerne, les enfants d'Alfred Monnoud vendront volontairement aux enchères publiques leur propriété sise à Corcelles, comprenant le Café de l'Union et ses dépendances, soit : logement, grande salle, caves, grange, écurie plus jeu de quilles, jardin, places et pré attenants. Surface, 15 a. 54 m. Café bien situé, remis à neuf et d'un revenu assuré pour preneur actif. Pour voir les immeubles, s'adr. à M. Chs. Monnoud, à Corcelles, et pour les conditions aux Notaires Bersier et Laurent, à Payerne.

Travaux d'impression
Imprimerie Glasson Frères.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, F.
6 mois
Étranger . . 1 an
6 mois
payable d'avance

Prix du numéro : 5 c.

On s'abonne dans
bureaux de poste

Comédie

Les événements s
ressemblent guère. I
maines à peine, les
ses étaient pressés
paix. A les entendre
nécessaire au bien d
n'était plus désiré p
en particulier. Et to
pureté de leurs inter
fait pour détacher c
doctrines la Finlan
l'Ukraine qui ont for
séparées.

Aujourd'hui, la pu
tre l'Ukraine et les
sont hâtés d'en ar
pour avoir les main
ensuite et surtout p
ques céréales si in
relever leur menu
maigre depuis quelq

Or, les maximalist
pas de cette oreille.
dès l'abord, ils m
leurs principes. Ils
la liberté pour les p
d'eux-mêmes. Et, d
refaquent aux peupl
empire russe de diep
leurs destinées ; il
tout à la Finlande d
pendante et à l'Ukr
rivée à la paix.

Vis-à-vis des Cen
longtemps cherché à
se sont guère mon
pourparlers de paix
et simplement rompu
liées en sont arrivés
bizarre : ni paix ni
quêter de savoir si
non à leurs partenair
ils ont déclaré que
n'existait plus avec
Centre, mais qu'il n'y
pas de paix conclue.

Si cette formule
nouvel état de choses
Léline et consorts t
tion pour plus tard.
permis de mettre à
présailles à l'intérieu
geant à l'extérieur le
chistes dont ils son
mes.

Pour les pacifistes
évident que cet ordre
rait pas été pour dépr
lution en Allemagne